



PRÉFÈTE D'EURE ET LOIR

AUTRE n ° DDT-SGREB-BERS 2017-09/01

signé par

Jean-Michel GOUACHE, Président de l'Organisme Unique Irrigation Beauce 28

le 22 Août 2017

**28 - Direction Départementale des Territoires - DDT
Services de la Gestion des Risques, de l'Eau et de la Biodiversité
Bureau eaux/ risques secteur sud**

Délibération du Comité d'Orientation de
l'Organisme Unique Irrigation Beauce 28

Délibération du Comité d'Orientation de l'Organisme Unique Irrigation Beauce 28

Mission de service public (AP DDT-SGREB-BERS 2017-06/02 du 27 juin 2017).

Budget réalisé 2016 :

	Dépenses	Recettes
Animation (0.48 ETP)	67 866 €	
Participation Etude d'impact Régionale	36 446 €	
Frais (courriers, photocopies, ...)	5 000 €	
Remboursement de l'avance de trésorerie consentie par la Ch Ag 28 (*)	22 348 €	
Aides versées par les agences de l'eau		47 777 €
Appel de cotisation auprès des irrigants		83 883 €
TOTAL	131 660 €	131 660 €

(*) Avance totale de 62 342 €. Reste dû pour les années suivantes 39 994 €

Budget modificatif 2017 :

	Dépenses	Recettes
Animation (0.7 ETP)	83 776 €	
Participation Etude d'impact Régionale	10 426 €	
Frais (courriers, photocopies, ...)	5 000 €	
Remboursement de l'avance de trésorerie consentie par la Ch Ag 28 (**)	22 542 €	
Aides demandées aux agences de l'eau		37 730 €
Appel de cotisation auprès des irrigants		84 014 €
TOTAL	121 744 €	121 744 €

(**) Avance de 39 994 €. Reste dû pour les années suivantes 17 452 €

Le comité d'orientation arrête le montant de la redevance annuelle pour l'année 2018 :

Part forfaitaire : 25 euros par exploitation soit au total 25 x 979 = 24 475 €

Part variable : 0.4535 euros/ 1 000 m3 soit 0.4535 x 131 288 = 59 539 €

Budget prévisionnel 2018 :

	Dépenses	Recettes
Animation (0.7 ETP)	83 776 €	
Participation Etude d'impact Régionale	10 426 €	
Frais (courriers, photocopies, ...)	5 000 €	
Remboursement de l'avance de trésorerie consentie par la Ch Ag 28	17 452 €	
Provisions pour charges ultérieures	33 254 €	
Aides demandées aux agences de l'eau		33 510 €
Financement par Chambre Régionale du temps passé à l'Etude d'impact		32 384 €
Appel de cotisation auprès des irrigants		84 014 €
TOTAL	149 908 €	149 908 €

Budget prévisionnel 2019 :

	Dépenses	Recettes
Animation (0.7 ETP)	83 776 €	
Frais (courriers, photocopies, ...)	5 000 €	
Reprise sur provisions (***)		4 762 €
Appel de cotisation auprès des irrigants		84 014 €
TOTAL	88 776 €	88 776 €

(***) Provision de 33 254 €. Provision restante pour les années suivantes 28 492 €.

A Chartres le 22 août 2017,



Le Président,

Jean-Michel GOUACHE.